

La fiabilisation des données ESMS

01 UNITÉS AVEC O PLACE DÉCLARÉE

1) Explication de la problématique

La description des établissements Handicap sous ViaTrajectoire comporte un certain nombre d'informations indispensables à la bonne utilisation de l'outil. Parmi celles-ci nous retrouvons le nombre de places installées par unité. Cette information permet par exemple d'identifier les établissements sous tension ou les places disponibles.

Dans certains cas, cette donnée est renseignée à 0. Dans ce cas, cela signifie donc que l'établissement déclare avoir une unité ouverte sans aucune place installée. Ce qui ne peut correspondre à la réalité.

2) Actions de résolution

La résolution de cette anomalie passe par une correction de la capacité déclarée sur ViaTrajectoire. Cette modification s'effectue directement sous le ROR au niveau de l'unité champ "Capacité totale installée". Cette page <u>Tutos</u> explique comment réaliser des modifications sur les unités dans le ROR (chapitre "2 – La gestion des données du ROR" paragraphe "3 – Gestion des données unités").

• Capacité totale installée : 36

Capacité d'accueil autorisée : 36

Cette action ne peut être réalisée que par le référent Etablissement de l'ESMS concerné. NB : Les capacités des dispositifs doivent être déclarées même si ces derniers ne sont pas déclarés sous FINESS.

3) Cas d'exceptions

Le paramétrage d'un établissement sous ViaTrajectoire doit être conforme à sa description sous FINESS. Dans certains cas, la capacité renseignée sur la base FINESS est de 0 place. Il apparaît donc normal que sous ViaTrajectoire, l'unité en question soit décrite de la même manière.

Ce point a été adressé à la CNSA et est en attente de décision quant à la solution à apporter.

02 UNITÉS SANS TEMPORALITÉ

1) Explication de la problématique

La description des établissements Handicap sous ViaTrajectoire comporte un certain nombre d'informations indispensables à la bonne utilisation de l'outil. La temporalité d'accueil permet de déterminer si une unité accueille ses usagers de manière temporaire ou permanente. Cette information est primordiale dans le cadre des orientations MDPH.

2) Actions de résolution

La résolution de cette anomalie passe par une correction de la temporalité d'accueil déclarée sous ViaTrajectoire. Cette action ne peut être réalisée que par le référent Etablissement de l'ESMS concerné et est référencée <u>dans cette fiche réflexe</u>.



La fiabilisation des données ESMS

03 UNITÉS SANS USAGERS ENTRÉS

1) Explication de la problématique

ViaTrajectoire PH permet d'indiquer la capacité d'accueil d'un ESMS actualisée dès lors que ce dernier met à jour son tableau de bord régulièrement. L'anomalie ciblée ici concerne des unités pour lesquelles aucun usager n'est déclaré accueilli. La CNSA considère cette situation comme une anomalie car ne correspondant pas à la réalité.

2) Actions de résolution

La résolution de cette anomalie nécessite la mise à jour du tableau de bord ViaTrajectoire de l'unité concernée. Le site <u>TutOs</u> met à disposition différentes vidéos explicatives dont notamment les suivantes :

- Gestion du tableau de bord : Explication du tableau de bord ViaTrajectoire ainsi que de la mise à jour du statut d'une notification. Cette vidéo explique donc comment déclarer l'entrée d'un usager dans une unité d'un ESMS.
- Ajouter un accompagnement au sein d'un même établissement : Explication de la fonctionnalité "Ajouter un nouvel accompagnement". Cette vidéo est donc utile dans le cas où un usager doit être déclaré dans 2 unités différentes d'un même établissement (au statut "En liste d'attente" ou bien «Usager entré").
- Récupération de décisions d'orientation : Explication de la fonctionnalité "Récupérer décision d'orientation". Cette vidéo est utile dans le cas où un usager est physiquement présent dans l'ESMS mais sa décision n'est pas dans le tableau de bord de ce dernier.

04 UNITÉS SANS USAGERS EN LISTE D'ATTENTE

1) Explication de la problématique

ViaTrajectoire PH permet d'indiquer la capacité d'accueil d'un ESMS actualisée dès lors que ce dernier met à jour son tableau de bord régulièrement. L'anomalie ciblée ici concerne des unités pour lesquelles aucun usager n'est déclaré en liste d'attente. La CNSA considère cette situation comme une anomalie car ne correspondant pas à la réalité.

2) Actions de résolution

La résolution de cette anomalie nécessite la mise à jour du tableau de bord ViaTrajectoire de l'unité concernée. Le site <u>TutOs</u> met à disposition différentes vidéos explicatives :

- Gestion du tableau de bord : Explication du tableau de bord ViaTrajectoire ainsi que de la mise à jour du statut d'une notification. Cette vidéo explique donc comment déclarer la mise en liste d'attente d'un usager dans une unité d'un ESMS
- Ajouter un accompagnement au sein d'un même établissement : Explication de la fonctionnalité "Ajouter un nouvel accompagnement". Cette vidéo est donc utile dans le cas où un usager doit être déclaré dans 2 unités différentes d'un même établissement (au statut "En liste d'attente" ou bien «Usager entré").
- Récupération de décisions d'orientation : Explication de la fonctionnalité "Récupérer décision d'orientation". Cette vidéo est utile dans le cas où un usager est physiquement présent dans l'ESMS mais sa décision n'est pas dans le tableau de bord de ce dernier.



La fiabilisation des données ESMS

05 UNITÉS AVEC DES USAGERS ENTRÉS AU TITRE D'UNE DÉCISION D'ORIENTATION EXPIRÉE

1) Explication de la problématique

Une notification MDPH à une durée de validité. Cette dernière est indiquée directement dans la notification et affichée dans le tableau de bord avec une date de début et une date de fin. Pour qu'un ESMS accompagne un usager, il faut que ce dernier dispose d'une décision d'orientation valide. Lorsque la décision d'orientation arrive en fin de validité, cette dernière doit faire l'objet d'un renouvellement ou bien l'usager doit être déclaré sorti de l'ESMS le cas échéant.

2) Actions de résolution

- La résolution de cette anomalie nécessite la mise à jour du tableau de bord ViaTrajectoire de l'unité concernée. Le site <u>TutOs</u> met à disposition différentes vidéos explicatives :
- Gestion du tableau de bord : Explication du tableau de bord ViaTrajectoire ainsi que de la mise à jour du statut d'une notification. Cette vidéo explique donc comment déclarer la sortie d'un usager d'une unité d'un ESMS
- Renouvellement de décisions d'orientation : Explication du fonctionnement de l'onglet "Gestion des renouvellements" qui permet d'effectuer ces derniers de manière semi-automatique afin de simplifier la démarche sur ViaTrajectoire.
- utile dans le cas où un usager est physiquement présent dans l'ESMS mais sa décision n'est pas dans le tableau de bord de ce dernier.

06 UNITÉS AVEC UNE DATE D'ADMISSION PRÉVISIONNELLE DÉPASSÉE (1/2)

1) Explication de la problématique

Le statut "Usager en liste d'attente" sous ViaTrajectoire est découpé en 3 catégories :

- En cours d'analyse : Aucune décision n'a encore été prise quant à la possible admission de l'usager
- Admissible : l'ESMS est prêt à accueillir l'usager au sein de sa structure mais ne sait pas encore se prononcer quant à une future potentielle date d'admission
- Admis : L'ESMS s'engage à accueillir l'usager a une date déterminée qui est renseignée dans l'outil.

L'anomalie que nous analysons concerne les usagers en liste d'attente au statut "Admis". Comme indiqué précédemment, positionner un usager sur ce statut nécessite de renseigner une date d'entrée prévisionnelle. Lorsque cette dernière est dépassée, l'usager remonte en anomalie car il aurait dû être déclaré entré dans l'ESMS en question.



La fiabilisation des données ESMS

06 UNITÉS AVEC UNE DATE D'ADMISSION PRÉVISIONNELLE DÉPASSÉE (2/2)

2) Actions de résolution

La date d'admission prévisionnelle peut être dépassée pour 3 raisons :

- L'usager est entré dans l'unité concernée mais ViaTrajectoire n'est pas à jour. Dans ce cas, il convient de modifier le statut de l'usager. Vous pouvez pour cela vous référer à la vidéo disponible sur le site <u>TutOs</u> Gestion du tableau de bord. Cette dernière donne notamment l'explication du tableau de bord ViaTrajectoire ainsi que de la mise à jour du statut d'une notification. Cette vidéo explique donc comment déclarer l'entrée d'un usager dans une unité d'un ESMS.
- L'usager rejoindra bien l'ESMS mais pas à la date prévue. Il faut alors modifier la date d'admission prévisionnelle. Pour réaliser cette action, vous pouvez vous référer à cette fiche réflexe.
- L'usager ne viendra finalement pas dans l'ESMS. Vous devez donc annuler la mise en liste d'attente de ce dernier. <u>Une fiche</u> réflexe est disponible pour vous expliquer la manipulation à réaliser.